

Décision

Générale

colonial

Décision n° 354 Mutations

n° 354

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 septembre 1914

Numéro JO

n° 215 du 30/09/1914

Date du numéro

30 septembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

M. Dupont, sergent 0 infanterie coloniale a été nommé provisoirement Agent Spécial en remplacement de M. Vigier, Inspecteur de police de 2ème classe titulaire d'un congé de convalescence, avec droit à l'indemnité « de responsabilité de 600 francs prévue au budget en faveur de l'Agent Spécial.